

**AD NORMANDIE**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 12 juin 2023**

**Exercice 2023 – Budget supplémentaire n°1**

Réuni le lundi 12 juin 2023, au siège du Conseil Régional et en visioconférence, sous la Présidence de M. Hervé MORIN, Président de l'AD Normandie,

Véronique BEREGOVOY,  
Augustin BŒUF,  
Mathieu BRASSE, excusé, pouvoir à V. BEREGOVOY,  
Virginie CAROLO, excusée,  
Catherine COUSIN, excusée, pouvoir à L. MARTING,  
Christophe DORE, excusé,  
Pierre ESTORGES,  
Christophe GAUDILLOT, excusé, pouvoir à S. GAUGAIN,  
Sophie GAUGAIN,  
Jonas HADDAD, excusé,  
Timothée HOUSSIN, excusé,  
Lynda LAHALLE,  
Pierre-Jean LEDUC,  
Jean-Louis LOUVEL, excusé, pouvoir à P. ESTORGES,  
Laurent MARTING,  
Alexandre MARTINI, excusé,  
Catherine MEUNIER,  
Hervé MORIN,  
Oumou NIANG-FOUQUET, excusée,  
Cédric NOUVELOT,  
Audrey REGNIER, excusée,  
Gilles SERGENT, excusé, pouvoir à H. MORIN,  
Valérie TELLIER,  
Rodolphe THOMAS,  
Gilles TREUIL, excusé, pouvoir à L. LAHALLE  
Sylvie VAN DEN DRIESSCHE, excusée

Légalement convoqués le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023,

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AD NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président de l'AD Normandie,  
Après avoir vérifié que les conditions du quorum étaient remplies,  
Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**, à la majorité des présents et représentés, Madame BEREGOVOY et Monsieur BRASSE s'étant abstenus :

- D'approuver le Budget Supplémentaire 2023 n°1 de l'AD Normandie sur le budget principal pour un montant de 4 814 488,68 €, selon la répartition par chapitre indiquée ci-dessous :
  - Recettes d'investissement :
    - Chapitre 10 Compensation déficit 280 857,30 €
    - Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement 45 000,00 €
    - Chapitre 040 Opérations d'ordre 22 413,62 €
    - 325 857,23 €**
  - Dépenses d'investissement :
    - 001 Déficit d'investissement 280 857,30 €
    - Chapitre 21 Immobilisations corporelles 45 000,00 €
    - 325 857,23 €**
  - Recettes de fonctionnement :
    - Chapitre 002 Excédent de fonctionnement N-1 4 488 631,45 €
    - 4 488 631,45 €**
  - Dépenses de fonctionnement :
    - Chapitre 011 Charges à caractère général 580 978,77 €
    - Chapitre 012 Charges de personnel 155 250,00 €
    - Chapitre 65 Autres charges de gestion courante 3 676 402,68 €
    - Chapitre 67 Charges exceptionnelles 31 000,00 €
    - Chapitre 68 Dotation aux provisions 45 000,00 €
    - 4 488 631,45 €**
- D'adopter le Budget Supplémentaire 2023 n°1 de l'AD Normandie sur le budget annexe CSIRT pour un montant de 17 506,20 €, selon la répartition par chapitre indiquée ci-dessous :
  - Recettes d'investissement :
    - Chapitre 10 Compensation déficit 17 506,20 €
    - 17 506,20 €**
  - Dépenses d'investissement :
    - 001 Déficit d'investissement 17 506,20 €
    - 17 506,20 €**
- D'autoriser le Président à émettre les titres contributifs des différents financeurs ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions ;
- De signer en séance les documents joints au rapport.

**Le Président**

**Hervé MORIN**

*Acte rendu exécutoire le 22 juin 2023 après transmission en Préfecture le 22 juin 2023 et publication le 22 juin 2023.  
Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen.  
Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*